



N/Réf. : JPC//CM/004/2024

Objet : 2<sup>ème</sup> réunion comité syndical

Clermont, le 15 février 2024

Madame la Déléguée, Monsieur le Délégué,  
Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du 15 février, une nouvelle réunion aura lieu

**le Jeudi 22 février 2024 à 17h15,**  
**à la salle A. BRENNER du Centre socioculturel de Clermont – 59 Rue Wenceslas Coutellier,**  
**60600 Clermont.**

Le comité syndical, conformément à la loi, délibérera quel que soit le nombre de membres présents.

- \* Désignation d'un secrétaire de séance,
- \* Approbation du compte rendu de la réunion du Comité Syndical du 23 novembre 2023,
- \* Approbation de l'ordre du jour,

↳ **Ordre du jour sera le suivant :**

- 1 - Présentation et vote du compte administratif 2023,
- 2 - Vote du compte de gestion 2023,
- 3 - Affectation du résultat 2023 au budget primitif 2024,
- 4 - Vote de la cotisation 2024,
- 5 - Examen et vote du budget primitif 2024,
- 6 - Ligne de trésorerie
- 7 - Location espace de travail
- 8 - Informations diverses.

**En cas d'indisponibilité, je vous serais reconnaissant de bien vouloir remettre cette convocation à votre délégué suppléant.**

Comptant sur votre présence et vous en remerciant,  
Je vous prie de croire, Madame la Déléguée, Monsieur le Délégué, à mes salutations distinguées.

Jean Paul CABADET

Président,

✂

**\*\* POUVOIR à un délégué si pas de suppléant présent \*\***

Je soussigné(e)..... commune de .....

donne pouvoir à M .....  
pour me représenter au Comité Syndical du SMIOCE, convoqué pour le.....  
et prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes, signer tous documents et généralement  
faire le nécessaire.

Fait à .....le .....